Annexe 2 – a

Compte rendu de la rencontre avec Madame DORAUCOURT, Directrice de l'ADMR, rue de Bétheny à Reims

(Pour le groupe du syndicat retraités cfdt 5, ont participé à cette rencontre : Catherine DEROCHE, Véronique FABRE, Marie C. QUANTIN)

Compte rendu de Véronique

Présentation de l'association

- L'association compte une trentaine de salariées « terrain » : soit aides à domicile (repassage, aide au ménage, au repas, petite toilette) soit auxiliaires de vie (aide à la prise des médicaments, toilette au lit, utilisation du lève personne… comme une aide soignante mais pas de médical). Les auxiliaires de vie travaillent un weekend sur deux.

+ deux salariées administratives

L'ADMR ce sont plus de 30 associations dans la Marne. L'ADMR est présente sur tout le territoire national

Recrutement, formation

- Très difficile de recruter à cause de l'amplitude horaire, des problèmes de stationnement (notamment en ville), de la contrainte du temps de l'intervention chez le client (30mn maxi) , les changements de planning réguliers : il y a beaucoup de turn over

Les diplômes des salariés.e.s sont très variés : il existe un titre d'assistance de vie aux familles très apprécié. Certain.e.s ont un BEP sanitaire et social. Mais d'autres n'ont pas de diplôme mais font ce métier par vocation et sont formé.e.s en interne (dans les 6 mois : formation aux gestes d'urgence et 3 jours de formation Hygiène, ergonomie). Sont prévus aussi 8 heures de réunion par an pour débrifer.

- Pour recruter l'ADMR utilise tous les canaux (offres d'emploi déposées sur site emploi, sur les réseaux sociaux, forum emploi…)
- Depuis 2017 Reims est divisé en 3 secteurs, ce qui permet moins de temps de déplacement et une meilleure connaissance des patients

L'ADMR essaie de répondre à toutes les demandes des personnes qui recherchent une structure d'aide à la personne mais priorité est faite aux personnes âgées (et /ou handicapées) pour aide à la personne, au ménage, au repas. Des réponses positives aussi pour l'aide aux enfants. En revanche peu de possibilités de réponses positives pour ménage ou repassage pour les familles d'actifs

L'ADMR travaille également en lien avec les assistantes sociales du Conseil départemental, les assistantes sociales du CHU.

Si toilette au lit : il y a visite du logement pour voir état du patient et organiser la mise en place du lit médicalisé, verticalisateur …L'ADMR travaille alors avec le médecin traitant ou pour le matériel , avec HANDIMED par exemple.

Pour le côté administratif :

Beaucoup de problèmes de planning (gestion des arrêts liés au stress du métier, des congés mais aussi les difficultés pour organiser les horaires des passages toilette, parfois difficulté

RETRAITES CFDT 51

dans le relationnel avec les familles, ou difficulté chez le patient avec la couleur de peau de l'intervenant.e. etc.

L'association compte environ 150 clients avec une grande majorité de retours positifs.

Le weekend le téléphone d'urgence est pris par une astreinte générale et du lundi au vendredi par la directrice de l'agence.

L'ADMR propose aussi le portage des repas et la téléassistance.

Dans l'association ADMR de ce secteur rémois il y a uniquement des clients prestataires (qui donc ne sont pas employeurs et paient simplement une facture).

Tarif horaire : 31,32euros dont 50°/° donne lieu à un crédit d'impôt

Différentes aides financières sont possibles suivant le GIR :

GIR 5 ou 6 : aides des caisses de retraites CARSAT, MSA (plafond de ressource)

GIR 1 à 4 : dossier APA (Conseil Départemental) deux mois de délai, venue d'une assistante sociale du département pour estimer le nombre d'heures à allouer.

Le reste à charge est fonction des revenus (si bons revenus : jusqu'à 90% de reste à charge, si faibles revenus : il peut ne rester que quelques euros à charge)

En cas de grande dépendance le passage de l'auxiliaire de vie 3X par jour permet le maintien à domicile.

Conditions de travail des salariés.e.s de l'association :

Les salariés.e.s de terrain font environ 24h/semaine avec un contrat modulé de + ou – un tiers

Depuis le COVID salaire revalorisé avec des grilles modifiées et des spécialisés (formation handicap/personne difficile/Alzheimer)

AVS : base 13 euros de l'heure revalorisé tous les 4ans

Aides à domicile : base SMIC

Bénévolat C'est une association avec administrateurs bénévoles

Quelques bénévoles de l'association vont aider à remplir les dossiers clients, font de la trésorerie, s'occupent du recrutement surtout en milieu rural, font des actions pour faire connaitre l'association et récolter quelques dons. Quelques bénévoles vont rendre visite aux personnes mais c'est rare

RETRAITES CFDT 51

Annexe 2 –b

Rencontre avec Mme HAMLET-SABREJA, directrice de AMAELLE (ex ARADOPA) Lundi 5 mai 2025

Prise de notes : Maryse Odet

L'ARADOPA a intégré AMAELLE fédération de structures associatives d'aides à la personne. Géographiquement situées dans le Grand Est et partiellement en Bourgogne. La fédération assure depuis Mulhouse la compta, les ressources humaines …

Interventions sur Reims et villes voisines. 180 salariés

Financement : C'est le Conseil Départemental qui fixe les tarifs d'intervention.

Services proposés :

- Aides ménagères
- Auxiliaires de vie
- Portage de repas (préparés par un traiteur de Tagnon)
- Télé assistance (bracelets **classiques** ou montres connectées)
- Transport
- Garde itinérante de 19h à 2h du matin, 7j/7 : 20 min d'intervention pour change, mise au lit (seule structure sur Reims qui le propose). Financement par le département.
- Peut aider au montage du dossier APA **et à la mobilisation des autres aides financières possibles**

- Et pour les familles : Soutien familial préventif financé par la Caf et offre un lieu d'accueil neutre pour rencontres familiales

Prise en compte des demandes : Une personne vient à domicile avant intervention. Analyse des besoins dans tous les domaines (360°) pour adapter l'offre. Si des interventions complémentaires sont nécessaires les dossiers sont transmis à des partenaires : Servici*; Vitalliances (handicapés) ; ADMR (hors zone urbaine) ; SIAD (soins infirmiers à domicile) …

*Servici : autre structure associative (ex Aides Ménagères Rémoises)

<u>Recrutement et qualifications</u> : Des difficultés de recrutement, ce qui complique les plannings

Les auxiliaires de vie doivent être diplômées

Les aides ménagères sont recrutées sans exigence de diplôme.

L'embauche **d'une personne** commence par une demi-journée de formation (connaissance de l'Aradopa et de son fonctionnement) puis une semaine est effectuée auprès des clients en doublon **avec un personnel chevronné**.

Ensuite les responsables de secteurs sont à l'écoute des difficultés rencontrées par les salarié-es, ils effectuent des suivis chez les clients. Des journées ou demi journée de

RETRAITES CFDT 51

sensibilisation sur des sujets ciblés « accompagnement personnes âgées » comme la dénutrition, la maltraitance…viennent compléter la formation.

Grace à la convention collective signée en 2021, les salaires sont plus élevés que dans le privé.

Actuellement il y a un peu plus de candidats à l'embauche**, notamment des étudiants en cours de formation en médecine, en école d'infirmier-ère ou d'aide-soignant-e (mais souvent pour de tout petits contrats, fort utiles au demeurant).**

Conditions de travail : Les aides ménagères **et les auxiliaires de vie** ont toutes un smartphone et la liaison se fait par SMS pour missions et signalement de problème. La responsable de secteur peut intervenir en soutien **(et médiation)**, si nécessaire ;

La plupart des salariés sont à temps partiel (minimum 104h mensuelles – 130h en moyenne) . **Il s'agit de métiers hyper physiques**

Le temps de déplacement est inclus dans le temps de travail : en transport en commun (100% pris en charge) ; 10 vélos électriques mis à disposition ; quelques voitures personnelles **(remboursement des frais kilométriques)**. Voitures Amaelles pour les gardes de nuit.

Organisation du travail :

La zone d'intervention est partagée en 12 secteurs géographiques. (**pour être** proche des clients et proche des domiciles des salariées) L'élaboration des plannings de travail est une difficulté. 4 personnes y travaillent. **Le plus problématique reste les absences non prévues**

On essaie de réduire le turn over auprès des clients :

le suivi des clients est assuré idéalement par 2 ou 3 intervenants ; maximum 6 intervenants. Pb de partages de clés surtout chez les bailleurs.

Durée minimum de l'intervention : 30 min (aide toilette ou aide prise de repas), mais peut durer jusqu'à 3h ;

Après mise en place des interventions une 1ère analyse est effectuée après 15 jours pour d'éventuels ajustements.

Une réévaluation des besoins est effectuée annuellement **(elle vient préciser/ compléter dans le détail la réévaluation du plan d'aide personnalisé accordé par le département).**

La plupart des interventions sont faites par l'ARADOPA en tant que prestataire ; Exceptionnellement en mandataire, en particulier **si le client choisit d'avoir un seul intervenant, dans ce cas le client est l'employeur du salarié proposé par l'Aradopa.**

Alertes :

- Cas d'insalubrité constatée : Le Conseil Départemental est alerté + éventuellement le bailleur social.

Ex présence de cafards : obligation d'utiliser du matériel jetable comme des blouses et sur-chaussures jetables pour protéger le personnel et les autres clients d'une contamination

- Isolement : alerte des proches aidants
- Dénutrition : assistants sociaux, Ssiad ou médecin traitant

RETRAITES CFDT 51

Comment Madame Hamlet-Sabreja voit-elle la comparaison avec le secteur privé :

- Dans le secteur associatif, tout le monde est pris en compte.
- Dans le privé par d'interventions de moins d'une heure.
- En privé : Emploi principalement en tant que mandataire.
- Secteur associatif : peu d'excédents **et le peu qu'il y a est redistribué au personnel**. Le secteur privé doit faire des bénéfices **pour rétribuer des actionnaires et investir**
- Dans le financement du secteur associatif interviennent les CAF, le Conseil départemental et les Mutuelles. Est-ce le cas du Privé ?

Divers :

Rester chez soi jusqu'à la fin de vie est possible avec un accompagnement adapté **(présence nécessaire d'un bon réseau de partenaires)**. Des personnes en Gir1 sont suivies actuellement par l'Aradopa. Toutefois il ne faut pas sous -estimer l'épuisement de l'aidant familial, notamment s'il s'agit du conjoint.
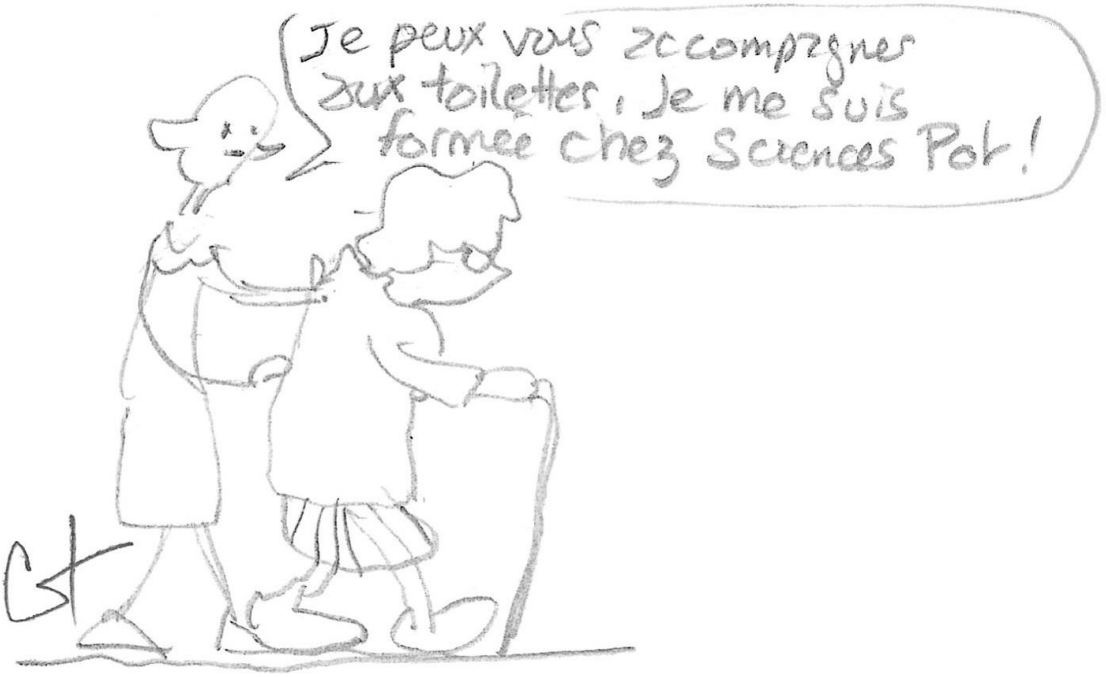
CFDT 51